

SPIRAL

Secrétariat Permanent pour la Prévention
des Pollutions Industrielles et des Risques
dans l'Agglomération Lyonnaise





LE SPIRAL

Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles et des Risques dans l'Agglomération Lyonnaise

15

S3PI

existent dans différents bassins industriels à travers toute la France. Ils sont créés à l'initiative du préfet, souvent dans un contexte de cohabitation difficile entre des activités industrielles et les populations riveraines. Les S3PI offrent un cadre pour fluidifier les échanges entre l'ensemble des acteurs concernés.

Date de création
du SPIRAL : 1990

Une instance collégiale de concertation

Coprésidé par le préfet du **département du Rhône** et un élu de la **Métropole de Lyon**, le SPIRAL est une structure d'échange et de concertation autour des problématiques de pollutions et de risques industriels.

Une commission permanente qui rassemble l'ensemble de ses membres se réunit une fois par an, pour valider les réalisations et mandater des groupes de travail thématiques. L'animation globale est assurée par l'unité départementale du Rhône de la **DREAL Auvergne-Rhône-Alpes**.

SES MISSIONS



Échanger

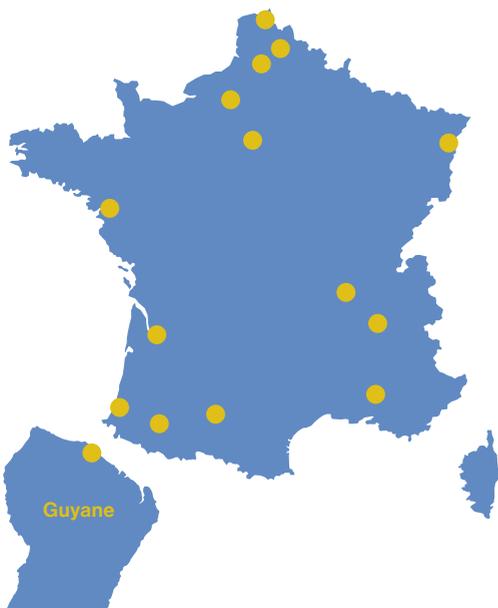
Le SPIRAL = un cadre propice au débat

Il organise et facilite le dialogue et le partage d'informations entre l'ensemble des parties prenantes.



Analyser

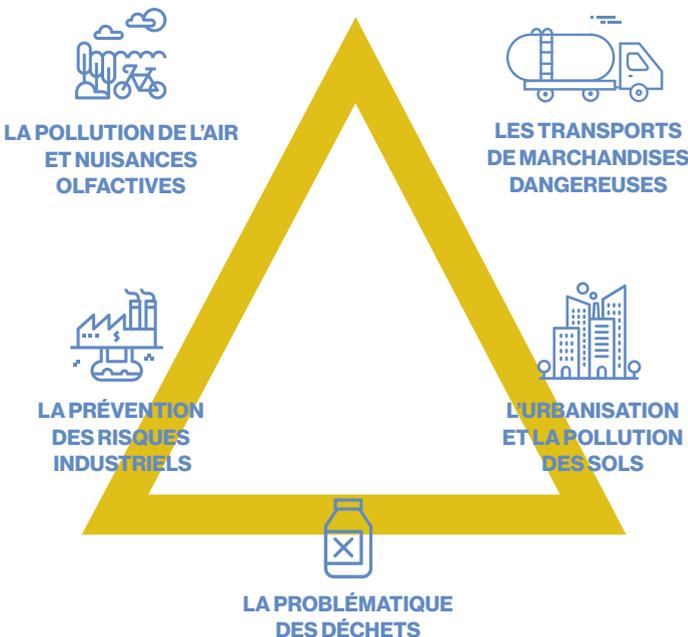
Le SPIRAL porte une réflexion transversale sur les problématiques de prévention des risques technologiques et pour une meilleure prise en compte des pollutions d'origine industrielle.



Ouvert à tous les acteurs de l'agglomération lyonnaise concernés par ces thématiques, le SPIRAL réunit :

- l'État et les autres administrations,
- les collectivités territoriales,
- les acteurs économiques,
- des associations,
- des chercheurs et personnalités qualifiées.

Plusieurs axes de travail privilégiés



Répondre

Le SPIRAL = une force de proposition

Il imagine des solutions innovantes construites collectivement, notamment dans des contextes de tension, et peut incarner une ressource utile pour traiter les problématiques émergentes.



Diffuser

Le SPIRAL met à disposition du plus grand nombre les informations

qu'il recueille concernant les pollutions et risques industriels. La mise en réseau de ses membres permet d'accroître ce partage d'informations.

En pratique

Dans le cadre de ses missions de prévention des risques industriels, le SPIRAL co-pilote, avec son homologue grenoblois le SPPPY, les campagnes quinquennales d'information du public sur les risques industriels majeurs, à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS

les bons réflexes!



La campagne 2018 en quelques chiffres

122

établissements à risques participants.

2,9 millions

d'habitants concernés.

410 communes

réparties sur toute la région.

Des actions de sensibilisation déployées régulièrement auprès de différents publics (scolaires, ERP, etc.)

Une première journée des acteurs du réseau Les Bons réflexes organisée le 8 octobre 2019 à Saint-Priest

Une campagne à découvrir sur www.lesbonsreflexes.com et www.facebook.com/bonsreflexes



SPIRAL

Secrétariat technique du SPIRAL

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Unité Départementale du Rhône

63 avenue Roger Salengro

69100 Villeurbanne

secretariat.spiral.dreal-ara@developpement-durable.gouv.fr

04 72 44 12 05

www.spiral-lyon.org